



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-59

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le treize novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 06 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET André

Pouvoir : BOISSET André à BOISSET Philippe.

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : CONVENTION FINANCIERE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE RESEAUX PROGRAMME 2020 AVEC LE SyMEnergie05

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la convention qui a pour objet de définir les modalités de participation financière de la commune aux investissements du SyMEnergie05 dans le cadre des programmes travaux 2020 « Sécurisation poste Maison Artisanale »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer ladite convention avec le SyMEnergie05.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

